

Tanulmány

Dancs Ágnes

Intertextualité, motivation et fonction esthétique

Une étude comparative des textes du 12^e, du 13^e et du 14^e siècles de la légende de Saint Alexis

Abstract

Intertextuality, motivation and aesthetic function. A comparative analysis of the French manuscripts of Saint Alex of the twelfth, thirteenth and fourteenth centuries.

The legend of Alex, a Syrian saint who lived in the 5th century A. D., was popular in Europe during the Middle Ages. The Syrian legend was translated into Greek, from Greek into Latin in the 10th century and from Latin to French and other native languages. There are French manuscripts of the 12th, 13th and 14th centuries that are preserved. I made a comparaison between these texts and I found passages in the manuscripts of the 13th and the 14th centuries that I consider thematic amplifications of the texts existing up to those times. These passages are quoted from the Bible. I collate the verses of the Vulgate and the French texts for showing the stylistic modifications and the stylistic instruments of the authors who were forming their sources while rewriting.

1 Les manuscrits de la légende de saint Alexis. La différence entre les textes du 12^e, du 13^e et du 14^e siècles¹

La légende syriaque du 5^e siècle de saint Alexis a été traduite en grec au 9^e siècle, puis en latin au 10^e siècle, et le 11^e siècle a donné naissance aux variantes en langues vulgaires (français, espagnol, italien, allemand, anglais, hongrois, etc.).²

On conserve des manuscrits français du 12^e, du 13^e et du 14^e siècles.

Les textes des trois siècles montrent des différences quantitatives et qualitatives à la fois.

Si l'on regarde ensemble les trois textes rétablis, la première chose que l'on peut constater est l'amplification du premier texte pendant les siècles suivants. Le texte rétabli du 12^e siècle comprend 625 vers, tandis que celui du 13^e siècle 1225 vers et celui du 14^e siècle 993 vers.

A quels changements qualitatifs les changements quantitatifs correspondent-ils?

Si l'on regarde de plus près les techniques d'auteurs, on formule des critères de réécriture, définis par Gérard Genette.

Selon Genette, les auteurs qui rédigent de nouveau une oeuvre quelconque peuvent appliquer des transpositions formelles (stylistiques) comme la traduction et des transpositions thématiques où la transformation du sens appartient au dessein de l'auteur (Genette 1982: 283).

¹ Éditions critiques du texte du 12^e siècle: Rohlfs (1950), Perugi (2000); Édition critique des textes du 13^e et du 14^e siècles: Stebbins (1974).

² Illés (1913); Klaniczay (2001: 1-20); Horváth (1931); Perugi (2000).; Stebbins (1975: 679-695).

Si l'on transforme un texte, on peut y ajouter et y omettre des éléments. En combinant ces quatre méthodes mentionnées ci-dessus, Genette parle d'expansion stylistique, d'extension thématique, de concision stylistique et de réduction thématique (Genette 1982: 271-306).

On trouve très peu de transformations thématiques (réduction, extension) dans les manuscrits du 13^e et du 14^e siècles qui touchent l'intrigue de la légende. Les éléments nouveaux y sont de petites histoires insérées, par exemple: l'histoire de la peinture de l'église à Édesse dans le texte du 13^e siècle (v. 333-337), la guerre des Goths et des Romains dans celui du 14^e siècle (v. 701-715, 891-921), la visite des amies chez la fiancée dans celui du 14^e siècle (v. 408-433).

La majorité des différences est du ressort du style des auteurs. Ce sont des transformations stylistiques.

2 Autorités et motivation

Je m'arrêterai à une sorte de différence que je considère comme transformation thématique et stylistique à la fois.

Les auteurs des textes du 13^e siècle (deux manuscrits)³ et du 14^e siècle (deux manuscrits)⁴ ont fait appel à d'autres textes anciens, à des autorités. Cette sorte de supplément manque dans le texte rétabli du 12^e siècle, donc on peut le qualifier d'extension thématique.

Les autorités invoquées sont les suivantes: Bible (Matthieu, Paul, Livre de la Sagesse), saint Prosper d'Aquitaine, Arts libéraux, *Livre de Chevalerie* de Jean de Meung, Lettre de Jérôme à Héliodore, *De civitate Dei* de Saint Augustin, *De coenobiorum institutis* et *De institutis Renuntiantium* de Johannes Cassianus, Vies de saints et Grégoire le Grand.

Quel but a incité les auteurs à ajouter aux manuscrits des citations prises dans la Vulgate et dans d'autres documents prestigieux?

D'une part, les clercs ont volontiers fait référence à des textes antérieurs au Moyen Age parce que la mention des autorités, des *auctores* a conféré un caractère varisemblable à une oeuvre qui devenait ainsi exempte de tout aspect fictif (Halász 1999; Madas 2002).

Cornificius, l'auteur d'une rhétorique influente au Moyen Age, la *Rhetorica ad Herennium* (av. J.-C. 86-82) a ainsi expliqué l'intérêt de la citation des autorités: „Ut enim testimonium, sic exemplum rei confirmandae causa sumitur. Non ergo oportet hoc nisi a probatissimo sumi (...) Ipsa auctoritas antiquorum non cum res probabiliores tum hominum studia ad imitandum alacriora reddit? (...) At exempla, quoniam testimoniorum similia sunt, item convenit ut testimonia ab hominibus probatissimis sumi.”⁵

Les auteurs des manuscrits français de la Vie de saint Alexis ont suivi ces règles et ont inséré des textes d'autorités dans la légende, peut-être pour la rendre croyable et pour convaincre leur public d'imiter le saint parce que les autorités mentionnées ont déjà approuvé l'attitude d'Alexis.

³ Le manuscrit P (fr. 2162) que nous analysons dans cette étude est conservé dans la Bibliothèque Nationale à Paris. Le manuscrit O (Bodl., Canonici misc. 74.) a été trouvé à Oxford (Stebbins 1974: 3).

⁴ Les manuscrits sont conservés dans la Bibliothèque Nationale à Paris: le MS. 244 de la ville d'Avranches, fol. 72a-79d que nous analysons et le MS. 6835, fol. 52d-58d (Stebbins 1974: 87).

⁵ Cornificius. 4, 1, 2 – 4, 2, 3. Notre traduction française: "Comme un argument, on mentionne un exemple aussi pour confirmer une chose dite. Il ne convient de le prendre que du plus digne. (...) L'autorité ancestrale elle-même ne rend-elle pas les choses probables comme elle rend les hommes ardents pour l'imiter? (...) Puisque les exemples sont similaires aux arguments, il convient qu'ils soient, comme les arguments, ceux des hommes les plus dignes."

D'autre part, c'est par leur place dans les manuscrits que l'on comprend l'autre but des citations. Le rappel des autorités se trouve toujours avant ou après un changement, un événement dans la vie d'Alexis ou dans le prologue ou l'épilogue, par conséquent la citation donne l'occasion aux auteurs ou aux narrateurs d'expliquer l'attitude d'Alexis. La motivation⁶ ou l'explication des causes rendent explicite le sens implicite des faits d'Alexis.

On peut constater que les auteurs ont fait comprendre la signification de la Vie du saint par le moyen de la motivation, et cette motivation comporte la référence à des autorités, à leurs oeuvres.

Motivation et intertextualité se complètent ainsi dans la technique des auteurs.

3 La problématique de l'intertextualité⁷

Les sources de nos exemples de motivation sont prises dans la Vulgate, donc je compare les manuscrits du 13^e siècle et du 14^e siècle avec les textes de la Vulgate.

Dans le tableau ci-dessous figurent des vers des *Évangiles* et des *Actes* et leur traduction ou plutôt leur réception dans les variantes de la Vie en ancien français.

Les phrases qui introduisent les intertextes dans les manuscrits français sont en couleur bleue. Je marque en couleur rouge les mots qui apparaissent dans la source biblique et sa traduction française aussi. J'espère que les ressemblances et les différences entre les textes ressortent ainsi mieux.

<p>I. Vulgate. Évangile de Matthieu, 10:1-37</p> <p>10,1. Et convocatis Duodecim discipulis suis...</p> <p>10,5. Hos Duodecim misit Jesus praeciptions eis et dicens.....</p> <p>10, 37. Qui amat patrem aut matrem plus quam me, non est me dignus; et qui amat filium aut filiam super me,</p> <p>non est me dignus.</p>	<p>I. Alexis. Manuscrit P du 13^e siècle, v. 204-210</p> <p>Mais de cel Ewangile li ramembre sovent</p> <p>205. Que cil treuve lisant qui des letres entent,</p> <p>Si comme Diex parole et castoie sa gent:</p> <p>Qui plus aime ne pere ne mere ne parent,</p> <p>Fil ne mollier ne terre, honor ne casement</p> <p>Que moi, dist nostre Sires, ne mon commandement,</p> <p>210. Il n'est dignes de moi ne a moi ne s'atent.</p>
--	---

⁶ Wellek - Warren (1971: 305): "Ce que nous appelons la 'composition' d'un roman, les Allemands et les Russes l'appellent sa 'motivation". Ce terme mérite d'être adopté car il fait précisément référence à la fois à la composition structurelle et narrative, et à la structure interne de la théorie psychologique, sociale ou philosophique qui rend compte du pourquoi des actions humaines, de ce qui est, en dernière analyse, une théorie de la causalité."

⁷ Nathalie Piégay-Gros écrit: "L'intertexte est l'ensemble des textes qu'une oeuvre répercute (...) L'intertextualité est le mouvement par lequel un texte réécrit un autre texte." (Piégay-Gros 1996: 7).

<p>II. Vulgate. Évangile de Marc, 8:34</p> <p>Et convocata turba cum discipulis suis, dixit eis: „ Si quis vult post me sequi, deneget semetipsum et tollat crucem suam et sequatur me.</p>	<p>II. Alexis. Manuscrit P du 13^e siècle, v. 341-345</p> <p>Mais icis Ewangiles li est molt en pensés Que Diex a ses desciples a dit et confirmé: Qui vet suier ma trache de cuer par verité Soi meïsmes renoit, richoise et poësté, Et si prengne sa crois et si ait povreté.</p>
<p>III. Vulgate. Actes des Apôtres, 14:21 confirmantes animas discipulorum, exhortantes, ut permanerent in fide,</p> <p>et quoniam per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei.</p>	<p>III. Alexis. Manuscrit 244. du 14^e siècle, v. 1-6</p> <p>Saint Pol nos enseigne et declaire que celx qui veulent a Dieu plaire Seuffrent touz persequacions, Et que par tribulacions Que les bons ont a soustenir, Convient au regne Dieu venir.</p>
<p>IV. Vulgate. Évangile de Matthieu, 10:22</p> <p>Et eritis odio omnibus propter nomen meum; qui autem perseveraverit in finem, hic salvus erit.</p>	<p>IV. Alexis. Manuscrit 244. du 14^e siècle, v. 962-964</p> <p>Quar l'Ewangile nos desclaire Que cil sauf solement sera Qui en bien perseverera.</p>

3.1 *Le mode d'insertion des textes d'autorité. Les phrases introduisant les citations*

Dans les textes vernaculaires, les conjonctions de coordination *mais*, *quar* ou le nom de saint Paul marquent une rupture, le début d'un changement dans la trame⁸ et introduisent les textes anciens. Ces conjonctions ont l'importance la plus grande comme elles se trouvent au début des textes insérés. Elles expriment le commencement du raisonnement à venir.

Le nom de l'autorité (*Ewangiles*, *saint Pol*) prend la deuxième place importante et peut être précédé d'une préposition „de”.

Par les compléments d'objets indirects, les auteurs des textes des deux siècles ont appliqué des méthodes différentes ici en vue de rester dans l'histoire ou d'adresser des paroles à leur public. Le narrateur utilise le pronom *li* (13^e s.) s'il souligne l'influence faite sur Alexis, et le pronom *nous* (14^e s.) s'il parle à ses auditeurs et veut rafraîchir leur mémoire.

⁸ Les vers présents devant les exemples choisis des textes français: L'exemple I: v. 199-203: "Li enfes en la cambre desor le pavement / Proie Dieu et aeure, molt pleure tenrement. / Molt par est anguouseus selonc ço que il sent, / Car s'il s'en fuit de Rome, bien set a ensient, / Grant duel fera son pere et sa mere enement;" L'exemple II: v. 330-340: "Es vos dant Alexin dedens Rohais entrés, / La trova une ymage de grant atorité / Del fil Dieu Jhesu Crist qui siet en maïesté; / Si com li ancisor le vos on[t] raconté, / Ainc ne fu faite d'ome carnement engené. / Li fix Dieu le tramist un roi de la cité, / Abagarons ot non de si grant dignité / Com li escrit raconte u nos l'avons trové. / Quant li saint hom le vit, Dieu en a aouré; / Or pense de celui que Diex li a mostré / Ne s'en movra en pieche selonc sa volenté." L'exemple IV: v. 947-961: "Si com saint Gregore devise, / Que celli richesses despise / Qui a son voloir en exploite; / Mais c'est forte chose et dest[r]joite, / Quant homme a lessé sa richesse / Et il est povre et en destresse / Et despit en bourg et en ville, / Qu'il tienge lors la chose a ville / Dont il avoit fait cession. / Se Dieu en la temptacion / Par sa grace ne li desclaire, / De legier tantost y repaire / En apert ou segretement; / Si pert son bien outrement / Qu'il avoit commencé a faire;"

On remarque donc que le contexte des discours dans la Vulgate est repris dans les textes français: c'est, d'après la Vulgate, Jésus (textes fr.: *Diex*), Paul (texte fr.: *Pol*) ou l'Évangéliste Matthieu (texte fr.: *Ewangile*) qui avaient prononcé ces paroles.

Les verbes apparaissent avec une certaine variation. Le narrateur emploie surtout des synonymes: *est en pensés* et *ramembre* (13^e s.); *enseigne* et *desclaire* (14^e s.).

L'auteur du manuscrit du 13^e siècle a préféré faire figurer des adverbes comme *molt* ou *sovent* dans la Vie. C'est peut-être pour insister sur l'effet des autorités dans la vie d'Alexis ou seulement pour remplir une place vide dans les vers.

Le mot *que* est un élément de jonction indispensable.

Entre les propositions introduisantes et les textes cités, le narrateur du 13^e siècle insère une subordonnée relative qui porte des détails précisant le contexte du texte biblique évoqué: la parole de Jésus à ses disciples.

En somme, les deux auteurs ont cherché une forme d'introduction de citations. Ils ont mentionné leur source mais de façon imprécise comme leurs auditeurs, leurs récepteurs savaient par coeur les vers bibliques ou pouvaient rechercher sans difficulté ces textes de la Vulgate.

3.2 Les textes d'autorité

Quelles sont les méthodes des auteurs pour traiter les textes bibliques de la Vulgate?

Selon Julia Kristeva, les trois formes de l'intertextualité sont la citation, le plagiat et l'allusion (Kristeva 1968). Nos exemples appartiennent à la citation comme les versions vernaculaires suivent à peu près mot à mot leurs sources et dans la proposition introduisante l'autorité ne reste pas dans l'ombre, elle est nommée.

Si l'on compare les intertextes avec leurs sources, on saisit la différence entre les structures. La structure des phrases françaises devient plus simple, plus compliquée ou reste semblable à celle de la Vulgate. Nous pouvons observer l'addition des éléments, l'augmentation de l'ensemble des constituants ou la suppression des mots.

Regardons les exemples de notre tableau l'un après l'autre.

L'exemple I:

Les deux structures comparatives de la Vulgate s'unissent pour former une seule construction dans le texte français.

Par l'addition des noms à fonction de complément d'objet (*parent, mollier* (mollier au lieu de fille)); *terre, honor* (allusion aux biens); *casement* (allusion à la famille)), l'auteur actualise la légende conformément aux valeurs de la féodalité et remplit le vers devenu libre après la suppression d'une proposition comparative.

L'auteur redouble des expressions qui ont le même sens pour remplir les vers et pour souligner le rôle de Dieu: pour redoubler *Que moi il a trouvé ne mon commandement*; et pour répéter *Il n'est dignes de moi il a écrit ne a moi ne s'atent*. La proposition incise *dist nostre Sires* indique que c'est Dieu qui a prononcé les paroles et elle participe à la consitution du vers alexandrin.

L'exemple II:

Les propositions de la Vulgate sont distribuées dans des vers français différents et la structure de la phrase est doublée pour remplir les vers.

Les propositions du vers latin traduit figurent au début des vers français et c'est de cette manière que l'auteur du texte vernaculaire complète l'alexandrin. Les propositions adaptées constituent les six premières syllabes après lesquelles une césure peut être déterminée. Les propositions traduites formant la première moitié des vers et les suppléments ajoutés créent une structure symétrique.

Au lieu de *post me*, un synonyme *ma trache* (mes pas) figure dans la version française. Par les adverbes *de cuer par verité* (de tout son coeur en vérité), l'auteur français renforce l'intention exprimée par le vers biblique.

Les mots remplissant ensemble les six dernières syllabes du vers proviennent du vocabulaire de la féodalité (comme *richoise et poësté* (richesse et pouvoir)) et de l'église (*et si ait povreté* (et soit pauvre)). La pauvreté est une conséquence de la suite de Jésus, une vertu monastique. L'auteur actualise ainsi la légende pour la faire accepter de la manière la plus efficace.

L'exemple III:

Le substantif *tribulationes* perd son épithète *multas* et devient simplement *tribulations* mais se complète par une proposition relative: *que les bons ont a soustenir*. Au lieu du pronom personnel *nos*, le déterminant et le substantif *les bons* détermine une classe de gens qui méritent la grâce divine. Le verbe *oportet* est bien traduit par *convient* comme *in regnum Dei* par *au regne Dieu*. Le verbe *intrare* (entrer) est remplacé par un synonyme: *venir*.

L'exemple IV:

L'auteur du texte vernaculaire inverse l'ordre des propositions latines. La première proposition du texte latin devient la deuxième dans le texte français. Le pronom relatif latin *qui* reste le pronom français *qui*. Le verbe *perseveraverit* au futurum perfectum devient '*perseverera*' au futur. L'expression *in finem* (jusqu'à la fin) est remplacé par *en bien* (en pratiquant les bonnes oeuvres). Le pronom démonstratif *hic* est devenu le pronom *cil* en ancien français. Le verbe *erit* au futurum imperfectum est devenu *sera* au futur et *salvus* est traduit en *sauf*. L'addition de l'adverbe *solement* au texte français met l'accent sur le pronom démonstratif, sur le rôle des personnes élues et l'auteur remplit le vers octosyllabique avec cet adverbe.

4 Conclusion. Le rôle de la motivation et de l'intertextualité dans la fonction esthétique de l'oeuvre

Ces passages choisis et analysés que l'on trouve dans les textes du 13^e et du 14^e siècles manquent dans le texte le plus ancien.

Ils ont une grande importance comme ils explicitent la raison des actions d'Alexis.

Les auteurs des textes postérieurs sentaient donc le besoin de combler une lacune que les auditeurs de leur temps auraient pu ressentir. On constate un changement de l'activité herméneutique des récepteurs. Le premier rôle de la motivation pourrait être ainsi la satisfaction de l'attente du public. Les auteurs rendaient l'histoire plus compréhensible et surtout le style plus souple comme il ne restait pas d'interruptions dans les textes.

Le deuxième rôle de la motivation fait intervenir des autorités bibliques. La fonction esthétique de ce moyen réside dans le fait que par cela les auteurs pouvaient montrer leur culture, leurs vastes connaissances littéraires et en plus, ils trouvaient un arrière-plan philosophique et théologique dans leur argumentation.

Les intertextes, les textes bibliques adaptés par les auteurs des manuscrits du 13^e et du 14^e siècles se présentent d'une part comme des transpositions thématiques qui modifient, enrichissent le sens du texte du 12^e siècle par les autorités citées. D'autre part, on observe des transpositions stylistiques entre les textes vernaculaires et les vers de la Vulgate parmi lesquelles le changement de l'ordre des propositions, l'utilisation des synonymes et le reflet d'une structure pour l'effet de symétrie retenaient notre attention.

Bibliographie

- Cornificius, A.C.: *Herenniusnak ajánlott rétorika* [Rhétorique dédiée à C. Herennius]. Adamik, Tamás (éd. et trad. hongroise). Budapest: Akadémiai Kiadó, 1987.
- Genette, G. (1982): *Palimpsestes. La littérature au second degré*. Paris: Éditions du Seuil.
- Halász, K. (1999): *Egy műfaj születése* [La naissance d'un genre. Le roman français]. Debrecen: Csokonai Kiadó.
- Horváth, J. (1931): *A magyar irodalmi műveltség kezdetei* [La naissance de la culture littéraire hongroise]. Budapest: Magyar Szemle Társaság.
- Illés, Gy. (1913): *Szent Elek legendáink és az Elek legenda forrásai* [Les variantes hongroises de la vie de Saint Alexis et les sources de la légende]. Budapest: Németh József Könyvkereskedése.
- Klanciczay, G. (2001): La fortuna della legenda di S. Alessio ovvero l'antichità cristiana nell'Ungheria del medioevo. In: Graciotti, Sante & Di Francesco, Amedeo (ed.): *L'eredità classica in Italia e Ungheria fra tardo medioevo e primo rinascimento. Atti dell'XI Convegno Italo-Ungherese*. 1998. Venezia: Editrice Il Calamo, 1-20.
- Kristeva, J. (1968): *Sémiotiké*. Paris.
- Madas, E. (2002): *Középkori prédikáció irodalmunk történetéből* [La prédication en Hongrie au Moyen Age]. Debrecen: Csokonai Universitas Könyvtár.
- Perugi, M. (2000): *La Vie de Saint Alexis. Textes littéraires français*. Genève: Librairie Droz.
- Piégay-Gros, N. (1996): *Introduction à l'Intertextualité*. Paris: Dunod.
- Rohlf, G. (1950): *Sankt Alexius. Altfranzösische Legendendichtung des 11. Jahrhunderts*. Halle: Niemeyer.
- Stebbins, C.E. (1974): *A Critical Edition of the 13th and 14th Centuries Old French Poem Versions of the "Vie de Saint Alexis"*. Tübingen: Niemeyer.
- Stebbins, C.E. (1975): Les grandes versions de la légende de Saint Alexis. In: *Revue belge de philologie et d'histoire* LIII, 679-695.
- Wellek, R. & Warren, A. (1971): *La théorie littéraire*. Paris: Éditions du Seuil.